

Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien m'informent comme suit: Oui, le gouvernement fédéral a approuvé une contribution évaluée à \$2,252,027 pour aider à couvrir les frais de construction de l'école polyvalente de Roberval (Québec).

LE BILINGUISME ET LES FILMS DE L'ONF

Question n° 921—**M. Rose:**

1. Pour chacune des cinq dernières années, combien a coûté la traduction et la postsynchronisation des pistes sonores des films de l'Office national du film, a) en anglais, b) en français, c) dans d'autres langues?

2. Pour chacune des cinq dernières années, quel pourcentage et quel montant total en dollars des frais de production de l'Office national du film doit-on attribuer aux films commandés par les ministères, et aux autres?

[Français]

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): L'Office national du film me transmet les renseignements suivants: 1.

	a) Anglais	b) Français	c) Langues étrangères
1964-65	43,925	37,953	138,710
1965-66	27,092	81,830	119,171
1966-67	86,457	110,201	116,766
1967-68	16,713	76,477	101,085
1968-69	39,170	105,707	100,628

2. Films commandés par les ministères et autres moyens audio-visuels d'information.

1964-65	\$1,892,230	35.2%
1965-66	2,736,246	41.4%
1966-67	3,149,725	41.0%
1967-68	3,143,737	38.2%
1968-69	1,923,770	25.4%

RADIO-CANADA ET LA POSTSYNCHRONISATION

[Traduction]

Question n° 954—**M. Orlikow:**

La Société Radio-Canada songe-t-elle à employer, sur son deuxième réseau, la méthode de repiquage pour la présentation d'émissions préparées soit par son réseau anglais soit par son réseau français, ce qui représenterait une épargne substantielle d'argent et une plus grande utilisation des émissions canadiennes?

[Français]

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): La Société Radio-Canada me transmet les renseignements suivants: Oui. Les échanges de matériaux d'émissions n'ont pas cessé depuis le début de la télévision. Dans les rares cas où cette méthode présente des avantages inconstables, on a eu et l'on a encore recours à la postsynchronisation, comme cela a été le cas dernièrement pour les séries *D'Iberville* et *Moi et l'autre*, à titre expérimental et de façon limitée pour cette dernière. Tous les

aspects des possibilités de collaboration dans les échanges d'émission, aussi bien d'information que de divertissement, du point de vue du partage, tant des coûts que de l'enrichissement de la programmation, font l'objet d'une étude.

RADIO-CANADA ET LE TEMPS CONSACRÉ À CERTAINES CATÉGORIES D'ÉMISSIONS

[Traduction]

Question n° 955—**M. Orlikow:**

Au cours des cinq dernières années respectivement, combien de temps la Société Radio-Canada a-t-elle consacré quotidiennement, sur son réseau national et durant les heures de pointe entre 6 h. 30 et 11 h. 30 du soir, aux catégories suivantes d'émissions préparées et produites au Canada: a) nouvelles et affaires publiques, b) théâtre, c) émissions variées, d) divertissement léger, e) opéra et ballet?

[Français]

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): La Société Radio-Canada me fait savoir qu'elle ne conserve pas de données statistiques sous la forme demandée. Cependant, les derniers rapports annuels de la Société contiennent une analyse de la teneur de l'ensemble des émissions-réseau pendant une semaine type d'hiver.

[Traduction]

LA LOI DU TRAITÉ DES EAUX LIMITOPHES INTERNATIONALES ET LES ACCUSATIONS

Question n° 970—**M. Randolph Harding:**

1. Pour les années 1963, 1964, 1965, 1966, 1967, 1968 et 1969, combien d'accusations ont été portées contre des particuliers ou des sociétés par des personnes au service du ministère chargé de la mise en application de la loi et du règlement du traité des eaux limitrophes internationales, accusations d'infraction à la loi et au règlement concernant la pollution des eaux?

2. Parmi le nombre d'accusés, combien de personnes ont été a) trouvées coupables, b) acquittées, c) combien d'accusations ont été retirées?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Le traité des eaux limitrophes ne renferme aucune disposition qui permette de porter des accusations au sens que l'entend la question. Toutefois, aux termes des articles 3 et 4 du traité, toute personne ou partie qui réclame des dommages et intérêts par suite de la dérivation des eaux ou quelque autre intervention au sens de l'article 3 peut demander réparation par l'intermédiaire de la Cour de l'Échiquier du Canada. A la connaissance du ministère, aucune poursuite de ce genre n'a eu lieu en vertu du traité en question.

LE TRAITEMENT ANNUEL DU CONTRÔLEUR FINANCIER DE LA CJC

Question n° 991—**M. Rose:**

Quel est le traitement annuel de M. Max Mendelsohn, le nouveau contrôleur financier de la Compagnie des jeunes Canadiens?